DEPARTEMENT DU TARN ARRONDISSEMENT **DE CASTRES** MAIRIE DE **BOISSEZON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSEZON Séance du lundi 11 juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice: 11 Présents: 8 Votants: 10 Absents: 3

L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la

présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation:

Le 4 juillet 2022

N°2022 D22: Prêt de tables et/ou chaises.

Présents: AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER

Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents: LECUTIER Jean-Marc Absents donnant procuration:

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

Secrétaire de séance :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Vu les divers problèmes constatés ces derniers temps suite aux prêts de tables et de chaises appartenant à la commune.

Considérant qu'il est nécessaire de résoudre le problème afin que cela ne se reproduise plus.

Il est proposé de mettre en place une caution de 300€ pour chaque demande de prêt de tables et/ou de chaises. Les tables et les chaises devront être rendu propre et en bon état. En cas de salissures ou de défauts sur les tables et/ou chaises la commune se réserve le droit de ne pas restituer la caution.

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité la caution de 300€ pour chaque prêt de tables et/ou chaises appartenant à la commune.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire, CABROL Jacqueline

Certifié tenu de transmission à la sous- Municipal.

exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil

préfecture

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.

Fait à Boissezon Le 12 juillet 2022